

RESOLUTION – PARTIE III

Démarche Syndicale dans le Secteur énergétique et minier à l'échelle européenne et internationale

Le secteur des Mines et de l'Energie ne doit plus être cible de profit maximum et de domination du capital. Ces choix politiques sont sources d'inégalités alors que l'énergie est un facteur fondamental du développement humain, social et économique. La FNME CGT revendique que l'énergie soit un bien mondial.

Toutes les dérèglementations, dérégulations et privatisations à l'échelle européenne ou internationale conduisent à une détérioration des conditions de vie des citoyens et de travail des salarié-e-s et font reculer les droits sociaux des salarié-e-s, baissent les salaires et les pensions et suppriment des emplois.

Notre conviction est que d'autres choix sont possibles pour combattre les nationalismes et le racisme, notamment en s'opposant à la désindustrialisation, à la montée du chômage et à la paupérisation des peuples.

Cette situation confère une immense responsabilité aux organisations syndicales nationales et internationales, et donc à la FNME CGT qui a un rôle à jouer dans la lutte contre le capitalisme.

Le congrès réaffirme la nécessité pour la FNME CGT de développer son action européenne et internationale en se fixant les priorités suivantes :

Lutter contre la précarité énergétique et pour un droit à l'énergie pour tous en agissant dans les instances régionales, nationales, européennes et internationales et avec les autres acteurs du mouvement social afin de créer :

- au niveau européen, un observatoire de la précarité énergétique et une Agence Européenne de l'Energie,
- au niveau international, la reconnaissance par l'ONU du droit fondamental à l'énergie par une journée mondiale de l'énergie dans la prochaine mandature.

Renforcer et élargir nos relations bilatérales en Europe et dans le monde afin de débattre et construire un réseau d'échanges capable de développer des actions convergentes dans le secteur des Mines et de l'Energie.

S'engager résolument dans nos organisations européennes et internationales pour gagner de nouveaux droits pour les salarié-e-s de nos secteurs en :

- co-construisant un colloque sur les conséquences de la dérèglementation et les réponses syndicales à apporter en travaillant les convergences d'analyse et d'actions dans le secteur de l'énergie ;
- développant le travail avec nos homologues dans les CEE ou autres Comités de Groupes Monde afin de promouvoir des droits sociaux à la hauteur des enjeux de demain, en faisant le lien avec toute la CGT.
- se mobilisant dans les batailles menées contre les accords de libre-échanges, pour la réindustrialisation et la défense des services publics.

Mettre en place une veille européenne pour anticiper et peser sur le contenu des directives.

Impulser le développement des coopérations, des jumelages et des solidarités entre les Syndicats des Mines et de l'Energie de notre fédération et les Syndicats des autres continents.